

REGLEMENT SPORTIF

ANNEXE

CHAMPIONNAT DE FRANCE POLICE

FOOTBALL FEMININ

I – LA COMPETITION

1 - 1 L'épreuve

Elle est organisée selon les règlements de la Fédération Française de Football (F.F.F.).

1 - 2 Déroulement

Le championnat se déroule sous forme de tournoi, sur un seul site.

Ce site doit pouvoir mettre à disposition 2 terrains de football.

- En cas de participation de 11 à 13 équipes, celles-ci sont réparties en trois poules « A », « B » et « C ». Le champion de l'année N-1 est placé en poule « A », le 2ème en poule « B » et le 3ème en poule « C ». La répartition des autres équipes se fait en suivant le classement N-1 en fonction des équipes présentes, en partant toujours de la poule « A » vers la poule « B » puis « C ».

POULE A	POULE B	POULE C
Champion n-1	2ème n-1	3ème n-1
4ème n-1	5ème n-1	6ème n-1
Etc...
...
...		

- Si le nombre d'équipes engagées est inférieur à 11, la répartition des équipes est faite sur 2 poules, « A » et « B ».

Le champion de l'année N-1 est placé en poule « A » et le deuxième en poule « B ».

Comme dans le cas précédent, la répartition des autres équipes se fait en suivant le classement N-1 en fonction des équipes présentes, en partant toujours de la poule « A » vers la poule « B ».

POULE A	POULE B
Champion n-1	2ème n-1
3ème n-1	4ème n-1
Etc...	...
...	...
...	...

Dans les deux cas, chaque équipe rencontre une seule fois une équipe de sa poule.

Il sera procédé à un tirage au sort pour la 1^{ère} année du championnat.

Règlement pour les matchs de poules et les matchs de classements :

- Le terrain de jeu : 4 terrains de football avec un traçage à 7 ⚽

Terrain rectangulaire

(longueur de 50 à 75m ; largeur de 40 à 55m ; surface de réparation à 13m ; point de penalty à 9m ; rayon cercle central de 6m)

En pratique, on peut utiliser deux demi-terrains de football à 11, avec buts amovibles (dans le cas où un terrain spécifique ne serait pas prévu)

- Durée de la partie ⚽

- Jusqu'au ½ finales ⚽ Le temps de jeu est divisé en deux périodes de 10 minutes continues sans arrêt de jeu, entrecoupées par une mi-temps de 5 minutes.

- à /c des ½ finales ⚽ Le temps de jeu est divisé en deux périodes de 15 minutes continues sans arrêt de jeu, entrecoupées par une mi-temps de 5 minutes environ.

L'équipe non présente sur le terrain au coup de sifflet de début de match, est déclarée « forfait ».

- Remplacements ⚽

Le remplacement des joueuses s'effectue à tout moment de la partie.

L'entrée et la sortie des joueuses se fait obligatoirement au niveau des centres du terrain.

En conséquence, le remplacement de la même joueuse est illimité.

- Hors-jeu ⚽

Conformément au règlement du football à 7, la loi du hors-jeu n'existe pas.

- Touches ⚽

Les touches se font à la main. Sur une remise en touche de son équipe, la gardienne de but ne peut prendre la balle à la main.

- Renvoi de la gardienne de but ⚽

La gardienne de but ne peut prendre la balle à la main que dans la zone qui lui est réservée (13 mètres).

Plusieurs cas ⇒ ***1/ En cas de passe en retrait de la part d'une partenaire***

La gardienne de but ne peut jouer ce ballon à la main, mais uniquement au pied (comme au football à 11). Au cas où elle prendrait le ballon à la main, un coup-franc direct sera donné en faveur de l'adversaire.

2/ En cas d'arrêt de la gardienne de but (donc d'un ballon non sorti des limites du terrain)

La gardienne de but peut dégager librement au pied ou à la main à la distance qu'elle veut.

3/ En cas de sortie du ballon au-delà des limites du terrain (6 mètres)

La gardienne de but doit faire la remise en jeu à la main.

Une fois que la gardienne a posé le ballon au sol, les adversaires peuvent l'attaquer.

- Coup franc 

Tous les coups francs sont directs (le but marqué directement ou indirectement est accordé).

Sur un coup-franc, les joueuses adverses doivent se tenir à 6 mètres du ballon.

- Coup de pied de réparation (penalty) 

Toute faute située dans une zone de 13m donnera lieu à un coup de pied de réparation.

- L'arbitrage 

10 arbitres sont chargés de diriger le championnat de France police de football féminin.

Les rencontres sont dirigées par un arbitre central. En cas d'absence d'arbitre officiel, un tirage au sort est effectué parmi les responsables des équipes n'étant pas concernées par la rencontre, pour le remplacer.

A compter des ½ finales, les matchs sont dirigés par 1 arbitre central et 2 assistants.

- Sanctions 

Deux sanctions peuvent être appliquées au cours d'un match. Ces sanctions sont matérialisées par des cartons ⇒ Carton ROUGE = Exclusion définitive du terrain

Carton JAUNE = Avertissement

Deux avertissements reçus par la même joueuse pendant le même match, entraînent automatiquement son exclusion définitive du terrain. Cette joueuse sera suspendue pour le match suivant.

Si suite à des actes de violences ou des injures, la joueuse est sanctionnée d'une exclusion définitive du terrain. Outre le fait d'une mention sur la feuille de match, l'arbitre transmet un rapport d'information complémentaire dans les quarante huit heures (cachet de la poste faisant foi) à la fédération (cf article R.26-1 du règlement intérieur). En cas de rapport d'information, la commission de discipline FSPN statuera sur les suites à donner.

Tous les cartons jaunes et rouges sont annulés à l'issue du championnat.

- Points et classement 

Match gagné ⇒ 3 POINTS

Match nul ⇒ 2 POINTS

Match perdu ⇒ 1 POINT

Forfait ⇒ 0 POINT et -5 buts

En cas d'égalité au nombre de points **pour 2 équipes**, celles-ci sont départagées dans l'ordre des critères suivants :

1/ Différence de buts particulière

2/ Différence de buts générale (contre tous les adversaires)

3/ Meilleure attaque

4/ Meilleure défense

5/ fair-play (nombre de cartons)

6/ 3 tirs au but. En cas d'égalité à l'issue des 3 premiers penalties,

la règle de la mort subite s'applique à partir du 4^{ème} tireur.

En cas d'égalité au nombre de points **pour plusieurs équipes**, celles-ci sont départagées dans l'ordre des critères suivants :

1/ Classement par point dans les rencontres directes qui ont opposé les équipes à égalité

2/ Différence de buts générale (contre tous les adversaires)

3/ Meilleure attaque

4/ Meilleure défense

5/ fair-play (nombre de cartons)

6/ 3 tirs au but. En cas d'égalité à l'issue des 3 premiers penalties, la règle de la mort subite s'applique à partir du 4^{ème} tireur.



Pour les phases des demi-finales, matchs de classement et finale, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départagent par une séance de 3 tirs au but.

En cas d'égalité à l'issue des 3 premiers penalties, la règle de la mort subite s'applique à partir du 4ème tireur.

1 - 3 Modalités du séjour

- 1^{ère} journée après-midi : arrivée des délégations, puis réunion technique,
- 2^{ème} journée : compétition, à compter de 8h30,
- 3^{ème} journée : compétition, à compter de 8h30,
à l'issue de la finale, la cérémonie protocolaire est organisée avec la proclamation des résultats
- 4^{ème} journée, matinée : départ des délégations.

II – LA PARTICIPATION

Chaque ligue peut engager une équipe composée :

- 1 C.T.L
- 10 joueuses (7 titulaires et 3 remplaçantes) au plus, avec un minimum de 7 joueuses.

Durant les matchs, les équipes doivent être composées d'au moins 5 joueuses.

Dans le cas contraire, l'équipe est déclarée « forfait ».

En cas d'équipe incomplète, la Conseillère Technique de Ligue peut être inscrite comme joueuse sur la feuille de match.

III – CLASSEMENTS - RECOMPENSES

A l'issue du tournoi, les trois premières équipes sont récompensées.

Il sera remis par la FSPN :

- pour la ligue championne de France :
 - 1 trophée « champion de France police »
 - 1 médaille d'or FSPN (grand format) à chaque joueuse ainsi qu'au C.T.L.
- pour l'équipe classée 2^{ème} :
 - 1 médaille d'argent FSPN (grand format) à chaque joueuse ainsi qu'au C.T.L.
- pour l'équipe classée 3^{ème} :
 - 1 médaille de bronze FSPN (grand format) à chaque joueuse, ainsi qu'au C.T.L.

Le Secrétaire Général F.S.P.N.



Dominique DEMOEN

La Présidente F.S.P.N.



Brigitte JULLIEN

Adopté en comité directeur le 16 décembre 2015 à Paris.